



Création d'une série à destination du web et de la télévision

Par **Laureen**, le **17/06/2009** à **19:30**

Bonjour,

je souhaiterais avec mon équipe créer une série destinée au web et à la télévision dans un second temps. On utilisera plusieurs plateformes internet. J'ai organisé un casting avec des comédiens qui savent que ça ne sera pas rémunéré, maintenant je voudrais savoir est-ce que je dois leur faire signer un contrat et quel type de contrat ? Dois-je avoir recours à un avocat ? Je voudrais également connaître les démarches de propriété intellectuelle, pour me protéger intégralement tant au niveau du concept, des acteurs que des diffusions web.

Je vous remercie beaucoup.

Laureen